

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT ALLIER MARGERIDE**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 29/04/2026
concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.
(Budget annexe GEMAPI)

Le Conseil de Communautaire,

réuni sous la présidence de Monsieur **Marc OZIOL**, Président

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
 Constatant que le compte administratif faisait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de **136 561,20 €**.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice	
Pour mémoire : PREVISIONS BUDGETAIRES Virement à la section d'investissement	867,39 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement : - 869,39 €	
Reste à réaliser en dépenses : - 0,00 €	
Reste à réaliser en recettes : + 0,00 €	- 869,39 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT (A)	136 561,20 €
A) EXCEDENT AU 31 / 12 / 2025	
① Exécution du virement à la section d'investissement (Titre au 1068)	867,39 €
② Affectation complémentaire en réserves	
③ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)	135 693,81€
+ 002	
B) DEFICIT AU 31 / 12 / 2025	
Déficit à reporter	0,00 €
- 002	

Fait à Langogne, le 29/04/2026

Délibéré par le Conseil Communautaire le 29/04/2026,

Le Président,




Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	28
Pouvoirs	3
VOTES : Abt : 0 Contre : 0 Pour : 28	
Date de convocation : 22/04/2026	